MAIRIE
Place Gambetta
27220 ST ANDRE DE L'EURE

République Française

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections des sénateurs

En vue de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections des sénateurs prévues au dimanche 27 septembre 2026, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal est convoqué, en session extraordinaire,

Le vendredi 5 juin 2026 à 18H00
à la Mairie, Salle du Conseil Municipal

St André de l'Eure, le 18 mai 2026

Le Maire,

Franck BERNARD.